

# Conjuguer le télétravail et le bureau

GPHY a conçu une plateforme qui offre aux entreprises des solutions pour rendre le travail hybride plus efficace

Le Journal de Québec · 16 janv. 2023 · 28 · SYLVIE LEMIEUX

Bien des employeurs cherchent des moyens de faire revenir leurs travailleurs au bureau. Une jeune entreprise de Québec a une solution pour eux.



Myrik Hervieux-Gaudreau, directeur financier, Pier-Etienne Lehoux, directeur de l'exploitation, Anthony Blais, directeur général, Hubert Audet, directeur de la technologie. PHOTO STEVENS LEBLANC

GPHY a conçu une plateforme pour aider les entreprises à gérer le travail hybride de manière plus efficace.

« Notre plateforme ELIA permet aux employés de réserver en ligne un espace de travail et aussi de voir à quel moment les collègues seront présents. Ils sont ainsi plus motivés à revenir au bureau en sachant que d'autres membres de leur équipe seront sur place », explique Anthony Blais, qui a cofondé l'entreprise avec trois associés en 2018.

Selon plusieurs sondages, le temps de transport et des bureaux désertés par les employés sont les principales raisons évoquées par les travailleurs pour préférer le télétravail.

Les entreprises qui utilisent ELIA notent une augmentation de 20 % du travail au bureau, selon le jeune entrepreneur.

La plateforme fournit également aux entreprises différentes données sur l'occupation réelle de leurs espaces de travail.

Cette fonctionnalité de mesure de l'occupation, qui utilise des capteurs intelligents développés par GPHY, permet aux utilisateurs d'économiser en frais de location, selon le jeune entre-

preneur.

## DEMANDE EN CROISSANCE

Anthony Blais et ses trois associés étudiaient en génie physique à l'université Laval quand ils ont décidé de fonder leur entreprise en 2018 pour créer une infrastructure intelligente pour la gestion des espaces de bureau. Puis est arrivée la pandémie qui a forcé GPHY à prendre un virage.

« On a peur quand on a vu les employeurs être forcés d'adopter le télétravail. Rapidement, on a vu l'opportunité de développer de nouvelles solutions pour créer les espaces de travail de demain », raconte Anthony Blais.

Après plusieurs mois de développement, GPHY a lancé sa plateforme ELIA en juin 2022. La jeune pousse compte déjà plus d'une dizaine d'entreprises parmi sa clientèle.

« Chaque jour, on a de nouveaux contacts d'entreprises intéressées à utiliser nos solutions », soutient Anthony Blais.

GPHY vient également de boucler une ronde de financement à laquelle ont participé différents investisseurs, dont asterx, une cellule de capital de risque soutenu par Québecor, qui lui a ouvert les portes de grandes entreprises.

## PARTENARIATS STRATÉGIQUES

GPHY a conclu un partenariat stratégique avec Québecor qui déploie la plateforme ELIA en phase pilote au siège social de Montréal pour éventuellement l'étendre à l'ensemble de ses bureaux. Le propriétaire du Journal pourra aussi soutenir la jeune entreprise dans son développement grâce à son expertise en stratégies d'affaires, en marketing de performance et en commercialisation de produits.

asterx a également co-investi avec Artopex, le fabricant de mobilier de bureau de Granby, dans le but de développer une gamme de mobilier intelligent avec GPHY.

« Cette ronde de financement nous permet d'accélérer nos efforts de commercialisation, explique Anthony Blais. Notre cible, ce sont les grandes entreprises et les PME de 50 employés et plus qui veulent optimiser leurs espaces de bureaux. »

Dans un premier temps, GPHY vise le marché québécois avant de s'étendre aux autres provinces canadiennes et éventuellement aux États-unis.

« On veut aussi continuer à développer notre plateforme pour y ajouter de nouvelles fonctionnalités basées sur l'intelligence artificielle. On souhaite également y intégrer d'autres technologies comme Teams, Google Suite et Slack qui sont largement utilisées par les entreprises. Cela facilitera son adoption », ajoute Anthony Blais, qui a toujours rêvé de devenir entrepreneur.

On peut dire que son aventure entrepreneuriale commence sur des chapeaux de roue.

# Jusqu'à 20% de hausse salariale en un an pour des hauts fonctionnaires

OLIVIER BOSSÉ  
Le Soleil

**Le gouvernement Legault a consenti d'importantes augmentations de salaire à plusieurs de ses hauts fonctionnaires. Ces hausses atteignent jusqu'à 20 % par rapport au salaire d'il y a un an. Le plus haut gradé de l'appareil d'État québécois touchera ainsi 387 580 \$ en rémunération de base cette année.**

Les nouvelles descriptions de traitement d'une trentaine de mandarins ont été publiées la semaine dernière dans *la Gazette officielle du Québec*, là où apparaissent tous les décrets administratifs et avis émis par le gouvernement du Québec.

*Le Soleil* s'est concentré sur ceux qui conservent le même poste en 2023. Une véritable comparaison de leur salaire d'une année à l'autre peut ainsi être réalisée.

Les 12 obtiennent des augmentations variant entre 11,4 % et 20,3 %, dont 15,9 % pour huit d'entre eux.

Depuis le 31 mars 2022, la rémunération de base de la sous-ministre adjointe aux Transports Valérie Maltais a bondi de plus de 20 %, passant de 151 772 \$ à 182 643 \$. Presque 31 000 \$ de plus.

Le secrétaire général du gouvernement du Québec se trouve au sommet de la pyramide de la fonction publique québécoise. Il est le plus haut fonctionnaire.

En poste depuis octobre 2018, Yves Ouellet est par le fait même greffier du Conseil exécutif. Il signe tous les décrets administratifs émanant du gouvernement du Québec depuis l'arrivée de François Legault et de la Coalition avenir Québec au pouvoir.

Depuis le 31 mars 2022, M. Ouellet a bénéficié de hausses totalisant 19 %, soit de 325 810 \$ alors à 387 580 \$ maintenant. Revenu brut supplémentaire de près de 62 000 \$.

## **Addition d'augmentations**



**Le gouvernement Legault a consenti d'importantes augmentations de salaire à plusieurs de ses hauts fonctionnaires. Ces hausses atteignent jusqu'à 20 % par rapport au salaire d'il y a un an.**

ARCHIVES LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

En gros, dans les 12 derniers mois, certains sous-ministres, sous-ministres adjoints et autres mandarins de la fonction publique québécoise ont cumulé plusieurs rehaussements de leur traitement annuel. Jusqu'à trois hausses, qui s'additionnent.

- 1-** En juin dernier, le gouvernement avait annoncé accorder des augmentations rétroactives de 2 % pour les trois années précédentes, donc au 1<sup>er</sup> avril de 2020, de 2021 et de 2022. Déjà 6 % de plus.
- 2-** Pour ceux qui n'ont pas encore atteint le sommet de l'échelle salariale, leur progression régulière des échelons normaux préétablis se poursuit. Augmentation variable, selon chaque cas.
- 3-** Le premier ministre Legault et ses ministres «ont procédé à la création de nouvelles classes de sous-ministres et de sous-ministres adjoints, ainsi qu'à la majoration du traitement de certains autres titulaires», explique par courriel le

service des relations avec les médias du ministère du Conseil exécutif (MCE) et du Secrétariat du Conseil du trésor, dont relèvent les emplois supérieurs. Cette dernière bonification ciblée concerne certains postes-clés identifiés comme névralgiques par M. Legault et son équipe.

«Ces révisions reconnaissent les responsabilités des titulaires visés en lien avec les grandes missions de l'état, les priorités stratégiques gouvernementales, la complexité des enjeux à gérer et l'importance de la charge de travail», détaille le MCE.

Parmi les employés de l'État identifiés par *Le Soleil*, on trouve justement des détenteurs de postes critiques au sein de ministères tout aussi critiques selon le gouvernement Legault, comme aux Transports, à la Santé et à l'Économie.

### **Concurrencer le privé**

Autre argument souvent évoqué par les gouvernements successifs dans le domaine des salaires aux hauts fonctionnaires : il faut concurrencer les salaires du secteur privé pour attirer et garder la crème des gestionnaires au public.

«Ces changements permettent également d'être plus compétitif par rapport au traitement octroyé notamment au sein de l'administration publique fédérale et du secteur privé», nous explique-t-on, ajoutant le gouvernement fédéral comme autre employeur avec qui rivaliser.

### **Derrière les pdg des sociétés d'État**

Dans la liste des salaires, indemnités et allocations dévolus aux hauts fonctionnaires québécois publiée par le MCE le 31 mars 2022, des dirigeants de sociétés d'État, donc du parapublic, occupaient les six premières positions.

La présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, Sophie Brochu, qui vient d'annoncer sa démission pour le 11 avril prochain, arrivait en tête avec un salaire annuel de 615 320 \$.

Ses homologues de la Caisse de dépôt, d'Investissement Québec, de l'Autorité des marchés financiers, de la Société des alcools et de Loto-Québec la suivaient avec des rémunérations annuelles s'échelonnant entre 450 000 \$ à 550 000 \$.

L'employée la mieux payée dans la fonction publique, au sens strict, pointait au septième rang. Lucie Opatrny était alors sous-ministre adjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux. La D<sup>re</sup> Opatrny, que l'on a vue et entendue en

conférence de presse aux côtés du ministre Christian Dubé durant la pandémie, gagnait 360 525 \$ par année.

D<sup>re</sup> Opatrny a récolté depuis une augmentation de salaire de 10,4 %, mais parce qu'elle a été promue présidente-directrice générale du Centre universitaire de santé McGill, à compter du 30 janvier. Pour un traitement annuel de 397 897 \$, avec majorations annuelles préétablies.

Parmi les autres promotions lucratives, on compte la sous-ministre associée à la Justice (169 910 \$), Juliette Champagne, devenue sous-ministre à la Langue française (216 587 \$), un bond de 27,5 %.

Aux Finances, Julie Gingras est passée de sous-ministre adjointe (197 303 \$) à sous-ministre (255 836 \$), pour une augmentation de 29,7 %.

Mais la palme revient à Annick Laberge et sa hausse de 32,5 %. M<sup>me</sup> Laberge était déjà sous-ministre l'an dernier, mais a quitté le ministère du Tourisme (196 627 \$) pour se joindre à celui de l'Emploi et de la Solidarité sociale (260 464 \$).

# Le gouvernement gâte-t-il trop ses mandarins?

**CHRONIQUE / À l'heure du lancement des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public, les hausses de salaire octroyées à de nombreux mandarins de l'État par le gouvernement Legault feront tiquer dans les syndicats et ailleurs.**

Comment parler de cette question sans avoir l'air de sombrer dans la démagogie? C'est difficile, mais cela ne doit pas nous empêcher de l'aborder.

[Avant même qu'il ne nous les communique, on pouvait anticiper les arguments du gouvernement pour justifier des augmentations de salaire pouvant aller jusqu'à 20 %](#) pour des hauts fonctionnaires gagnant déjà par exemple 300 000 \$ par année : «Ils feraient plus dans le secteur privé et au fédéral.»

Ce n'est pas vrai dans tous les cas pour ce qui est du secteur privé. Mais ça l'est dans de très nombreux cas, c'est vrai.

Pour ce qui est de la comparaison avec le fédéral, là, c'est entièrement vrai.

On comprend tous que la notion de «services publics» ne signifie pas qu'il faille donner son temps. Mais pousse-t-on parfois le bouchon trop loin?

Dans plusieurs cas, oui, absolument! Mais il faut d'abord blâmer l'emballement des rémunérations de hauts dirigeants du secteur privé depuis de nombreuses années. Il est là le problème de fond. Car chacun se compare toujours avec celui qui gagne plus que lui.

La haute fonction publique québécoise ne vit pas hors de la société.

Se questionner sur les rémunérations des uns et des autres dans nos sociétés — préposés aux bénéficiaires, vedettes de la télé, éboueurs, Carey Price, etc. — conduit très rapidement à s'interroger sur les rapports de force et sur nos valeurs.

Tout ce questionnement mène également à des discussions passionnées, voire acrimonieuses. Et toujours sans fin.

Les syndicats ne manqueront pas de déplorer les écarts entre les hausses que le Conseil du trésor propose aux salariés du secteur public québécois et celles venant d'être accordées à de hauts fonctionnaires. Ils auront raison de le faire.

Les hausses de salaire accordées aux mandarins de l'État font toujours sourciller, cela étant.

Je me souviens même d'une fois où elles avaient donné lieu à un coup d'éclat parlementaire et politique...

C'était en juin 2000, en pleine Assemblée nationale. Les députés s'estimaient lésés devant d'importantes hausses de rémunération que le gouvernement de Lucien Bouchard venait d'accorder aux sous-ministres et aux dirigeants d'organismes publics.

Beaucoup plus de grands commis de l'État étaient concernés qu'aujourd'hui.

Les députés avaient manifesté leur colère publiquement.

C'est que les grands commis de l'État gagnaient déjà pas mal plus que les ministres et que le chef du gouvernement du Québec. Et l'heure était à la chasse aux déficits publics.

Le 16 juin 2000, dans un geste spectaculaire, le président de l'Assemblée nationale de l'époque, Jean-Pierre Charbonneau, était sorti de son devoir de réserve. Il s'était levé de son auguste fauteuil pour faire la leçon au premier ministre Lucien Bouchard.

Il s'était adressé directement à lui. Il avait réclamé de meilleurs salaires pour les 125 députés du Parlement québécois. Il avait

interpellé Lucien Bouchard pour affirmer haut et fort que les parlementaires valaient tout autant que les grands mandarins de l'État.

Son audace avait ravi l'assemblée. Tous les péquistes et les libéraux l'avaient applaudi.

Un vent de révolte avait soufflé parmi les députés ce jour-là. Il avait été de courte durée. Leurs vacances d'été commençaient le lendemain.